

Initier une stratégie d'implémentation de flux d'économie circulaire dans l'entreprise

RS6073 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	343
Formacode(s)	12582, 12522
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	20/07/2022
Date d'échéance	20/07/2024

Certificateur(s)

CODELO VI · SIRET : 82416521100015

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification vise le développement des compétences des professionnels en charge des déchets ressources, du recyclage des déchets et du diagnostic de matières en entreprise dans l'appréhension des enjeux et principes de l'économie circulaire.

Ces compétences complémentaires vont leur permettre de définir des objectifs et d'identifier des solutions optimisant et valorisant les déchets produits par une entreprise. Elle offre les compétences-clés permettant la mise en place d'un plan d'action du projet de transition, accompagnant la modification des pratiques dans l'entreprise.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Appréhender le cadre réglementaire, les enjeux et les principes de l'économie circulaire pour détecter les opportunités permettant de transformer un modèle économique linéaire en un modèle circulaire. ·
- Définir des objectifs permettant la réduction des impacts négatifs générés par l'activité de l'entreprise en intégrant un modèle déchet-ressources pour créer des impacts positifs environnementaux, sociaux et sociétaux.
- Identifier les leviers de l'économie circulaire adaptés à l'activité de l'entreprise pour permettre la création de boucles de valeurs positives dans l'entreprise et favoriser la réussite de l'intégration d'un nouveau modèle économique.
- Déterminer les solutions permettant d'optimiser et valoriser les déchets et les rebus pour pérenniser le cycle de vie des matières premières en interne ou en externe dans une démarche de réemploi.
- Elaborer un plan d'action du projet de transition en tenant compte de la faisabilité des solutions retenues et en priorisant les leviers à activer pour intégrer l'économie circulaire aux process de l'entreprise. ·
- Intégrer les meilleures pratiques de l'économie circulaire dans son activité pour en faire un levier de performance en produisant mieux, plus durable et en utilisant moins de ressources. ·
- Accompagner la modification des pratiques dans l'entreprise pour une prise de conscience collective sur les gestes quotidien et sur la gestion des déchets (le tri et la séparation des matières) et augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources.
- Communiquer sur son engagement en impliquant les collaborateurs, en informant les clients et en fédérant les fournisseurs autour de la démarche initiée pour intégrer ce système régénératif autonome durablement dans l'entreprise en découplant la création de valeur économique de la consommation de ressources.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Être un professionnel en charge des déchets ressources, de la matière, du recyclage des déchets et du diagnostic de matières en entreprise.

Avoir un projet professionnel en lien avec l'implémentation de flux d'économie circulaire.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, VAE

Le jury est composé de 3 personnes :

- Un membre de CODELO
- Deux membres externes à l'organisme de formation et expert en valorisation industrielle.

Base légale

Date de décision	20/07/2022
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	20/07/2024

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://codelo-valorisation.com/formation.html>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6073/>